



REGLEMENT POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE L'A.D.C.Y. F

I) RESERVATION DE LA SALLE

- 1/ Réserver la salle au moins 2 semaines avant la date de la réunion au 06 95 13 51 19.
- 2/ La réservation correspond à 3h de réunion, à vous de gérer votre temps de réunion.
- 3/ Horaires : Les samedis et dimanches : soit de : - 09h30 à 12h30
- 13h30 à 16h00
- 16h30 à 18h30

II) PAIEMENT

Une participation aux frais d'entretien est demandée :

- 1/ - Pour les adhérents : 20€ pour 3h de réunion.
- Pour les non-adhérents : 30€ pour 3h de réunion.
- 2/ Le paiement s'effectue avant la date de réservation (au plus tard la veille) ou le jour même. **Pas de paiement, pas d'accès à la salle.**

III) ANNULATION

- 1/ Il faut annuler au moins 48h avant la date de réservation et dans ce cas votre annulation sera prise en compte et nous vous rembourserons l'intégralité de la somme s'il y a eu paiement anticiper.
- 2/ Si annulation à moins de 48h et ou le même jour, le montant de la réservation ne vous sera pas remboursé, si paiement anticiper. Et si vous n'avez pas encore payer, l'intégralité de la somme sera due.

IV) RESTITUTION DE LA SALLE

- 1/ Vous devez laisser la salle comme vous l'avez trouvé en arrivant. **LAISSER LES LOCAUX PROPRES.**
- 2/ Jeter les détritrus dans la poubelle, jeter le sac poubelle dans la grande benne à ordure à l'extérieur des locaux, passer un coup de balai, ranger les chaises et les tables, laisser les toilettes propres.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

L'EQUIPE DE L'A.D.C.Y.F.